

40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C 1.

COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)

DENOMINATION: **PCB S.A.**

Forme juridique: **Société anonyme**

Adresse: **Rue Carli**

N°: **17/19**

Bte:

Code postal: **1140**

Commune: **Bruxelles 14**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Bruxelles**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0403.085.181**

DATE **19/05/2004** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **16/05/2007**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2006** au **31/12/2006**

Exercice précédent du **01/01/2005** au **31/12/2005**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement : oui / ~~NON~~ **

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

CASTELLS Claude

Résidence Diamant Vert 3 imp.Basilide Fossard , 75020 Paris, France

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 19/05/2004 - 21/05/2010

LACROIX Philippe

Rue Des Narcisses 5, 1180 Bruxelles 18, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18/05/2005 - 18/05/2011

OCP SA

Rue Galien 2, 93587 Saint-Ouen Cedex, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/05/2003 - 20/05/2009

suite aux pages suivantes

Sont joints aux présents comptes annuels: - le rapport de gestion **
- le rapport des commissaires **

Nombre total de pages déposées: **26** Numéros des pages du document normalisé non déposées parce que sans objet: **11, 16, 22, 23, 24**

Signature
(nom et qualité)
LACROIX Philippe
Bestuurder

Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Biffer ce qui ne convient pas.

Suite de la liste des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (C 1.)

Représenté par :

FOURNIER-MONTGIEUX Pascal
rue Lamartine 27, 92500 Rueil Malmaison, France

ROTTIER Benoît

Chemin du Grand Bois 23, 1380 Lasne, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 01/12/2005 - 18/05/2011

MAILLOT Alain

Rue Galilée 27, 75016 Paris, France

Fonction : Administrateur

Mandat : 18/05/2005 - 18/05/2011

EECKHOUT Raymond

Drève des brûlés 3, 1150 Bruxelles 15, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 18/05/2005 - 18/05/2011

PRICEWATERHOUSECOOPERS Réviseurs d'entreprises SCCRL (B009) 0429.501.944

Woluwedal 18, 1932 Sint-Stevens-Woluwe, Belgique

Fonction : Commissaire

Mandat : 19/05/2004 - 16/05/2007

Représenté par :

Peirce Robert (00807)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.
- Les comptes annuels ont-ils été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire ? OUI / NON ¹
Si OUI, doivent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise²; B. Etablissement des comptes annuels ²; C. Vérification de ces comptes; D. Redressement de ces comptes).
- Si des missions visées sous A. (Tenue des comptes de l'entreprise) ou sous B. (Etablissement des comptes annuels) ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission (A. Tenue des comptes de l'entreprise; B. Etablissement des comptes annuels).

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

¹ Biffer ce qui ne convient pas.

² Mention facultative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES			
	20/28	19.495.001,83	19.534.173,28
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	257.874,34	297.045,79
A. Terrains et constructions	22	252.600,93	284.736,56
B. Installations, machines et outillage	23	1.338,14	5.068,04
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.881,77	4.116,78
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	1.053,50	3.124,41
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	19.237.127,49	19.237.127,49
A. Entreprises liées	280/1	19.237.127,49	19.237.127,49
1. Participations	280	19.237.127,49	19.237.127,49
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8		
1. Actions et parts	284		
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8		
	29/58	564.438,75	565.218,88
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
2. En-cours de fabrication	32		
3. Produits finis	33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	564.289,94	564.243,91
A. Créances commerciales	40	13.251,71	13.205,70
B. Autres créances	41	551.038,23	551.038,21
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	148,81	974,97
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1		
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	20.059.440,58	20.099.392,16

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
	10/15	12.134.057,62	12.229.877,96
I. Capital (ann. VIII).....	10	<u>20.176.000,00</u>	<u>20.176.000,00</u>
A. Capital souscrit	100	<u>20.176.000,00</u>	<u>20.176.000,00</u>
B. Capital non appelé	101	()	()
II. Primes d'émission	11	_____	_____
III. Plus-values de réévaluation	12	_____	_____
IV. Réserves	13	<u>71.207,85</u>	<u>71.207,85</u>
A. Réserve légale	130	<u>71.207,85</u>	<u>71.207,85</u>
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132		
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée	141	<u>(8.113.150,23)</u>	<u>(8.017.329,89)</u>
VI. Subsidés en capital	15	_____	_____
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES			
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	<u>142.969,60</u>	<u>143.982,79</u>
1. Pensions et obligations similaires	160		
2. Charges fiscales	161		
3. Grosses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	<u>142.969,60</u>	<u>143.982,79</u>
B. Impôts différés	168	_____	_____
DETTES			
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X).....	17	<u>7.782.413,36</u>	<u>7.725.531,41</u>
A. Dettes financières	170/4		
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer.....	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X).....	42/48	<u>7.506.717,59</u>	<u>7.472.960,60</u>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	<u>584.509,40</u>	<u>597.055,97</u>
1. Fournisseurs	440/4	<u>584.509,40</u>	<u>597.055,97</u>
2. Effets à payer.....	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	<u>3.043,83</u>	<u>278.660,92</u>
1. Impôts	450/3	<u>3.043,83</u>	<u>278.660,92</u>
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		
F. Autres dettes	47/48	<u>6.919.164,36</u>	<u>6.597.243,71</u>
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	<u>275.695,77</u>	<u>252.570,81</u>
TOTAL DU PASSIF	10/49	20.059.440,58	20.099.392,16

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS <i>(sous la forme de liste)</i>			
I. Ventes et prestations	70/74	<u>171.026,61</u>	<u>195.202,45</u>
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70		
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -)	71		
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	171.026,61	195.202,45
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	<u>(324.985,25)</u>	<u>(330.590,70)</u>
A. Approvisionnements et marchandises	60		
1. Achats	600/8		
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	265.567,51	272.662,78
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62		
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	39.171,45	41.755,72
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4		(4.957,95)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/7	(1.013,19)	
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	21.259,48	21.130,15
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	()	()
III. Bénéfice d'exploitation	70/64		
Perte d'exploitation	64/70	(153.958,64)	(135.388,25)
IV. Produits financiers	75	<u>44,41</u>	<u>2,46</u>
A. Produits des immobilisations financières	750		
B. Produits des actifs circulants	751		2,07
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	44,41	0,39
V. Charges financières	65	<u>(213.564,79)</u>	<u>(157.433,71)</u>
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650	212.675,95	156.582,59
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II. E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	888,84	851,12
VI. Bénéfice courant avant impôts	70/65		
Perte courante avant impôts	65/70	(367.479,02)	(292.819,50)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS (suite) <i>(sous la forme de liste)</i>			
VI. Bénéfice courant avant impôts(+)	(70/65)		
Perte courante avant impôts(-)	(65/70)	(367.479,02)	(292.819,50)
VII. Produits exceptionnels	76	271.664,84	8.759.093,32
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		8.695.545,20
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		63.548,12
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9	271.664,84	
VIII. Charges exceptionnelles(-)	66	(6,16)	(226,57)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8	6,16	226,57
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration	669	()	()
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts(+)	70/66		8.466.047,25
Perte de l'exercice avant impôts(-)	66/70	(95.820,34)	()
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés(+)	780		
B. Transfert aux impôts différés(-)	680	()	()
X. Impôts sur le résultat(-) (+)	67/77		
A. Impôts (ann. XV)	670/3	()	()
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice(+)	70/67		8.466.047,25
Perte de l'exercice(-)	67/70	(95.820,34)	()
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées(+)	789		
Transfert aux réserves immunisées(-)	689	()	()
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter(+)	(70/68)		8.466.047,25
Perte de l'exercice à affecter(-)	(68/70)	(95.820,34)	()

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter	69/70	(8.113.150,23)	(8.017.329,89)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		8.466.047,25
Perte de l'exercice à affecter	68/70	(95.820,34)	()
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent	690	(8.017.329,89)	(16.483.377,14)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres	691/2	()	()
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter	693	()	()
2. Perte à reporter	793	8.113.150,23	8.017.329,89
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer	694/6	()	()
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice:		
. Nouveaux frais engagés	8002	
. Amortissements	8003	()
. Autres.....	8004	(+)(-)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont: - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	
- Frais de restructuration	204	

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1. Frais de recherche et de développement	2. Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801		61.381,41
Mutations de l'exercice:			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations	803	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre	804		
Au terme de l'exercice	805		61.381,41
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806		61.381,41
Mutations de l'exercice:			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires	808	()	()
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations	810	()	()
. Transférés d'une rubrique à une autre	811		
Au terme de l'exercice	812		61.381,41
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)-(c)	813		

	Codes	3. Goodwill	4. Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice:			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations	803	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice:			
. Actés	807		
. Repris car excédentaires	808	()	()
. Acquis de tiers	809		
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations	810	()	()
. Transférés d'une rubrique à une autre	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)-(c)	813		

N°		0403.085.181		C 8.			
III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubriques 22 à 27 de l'actif)				Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION							
Au terme de l'exercice précédent				815	751.069,19	170.564,66	62.084,54
Mutations de l'exercice:							
. Acquisitions, y compris la production immobilisée				816			
. Cessions et désaffectations				817	()	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre				818	()	()	()
Au terme de l'exercice				819	751.069,19	170.564,66	62.084,54
b) PLUS-VALUES							
Au terme de l'exercice précédent				820	52.321,42		
Mutations de l'exercice:							
. Actées				821			
. Acquis de tiers				822			
. Annulées				823	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre				824	()	()	()
Au terme de l'exercice				825	52.321,42		
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR							
Au terme de l'exercice précédent				826	518.654,05	165.496,62	57.967,76
Mutations de l'exercice:							
. Actés				827	32.135,63	3.729,90	1.235,01
. Repris car excédentaires				828	()	()	()
. Acquis de tiers				829			
. Annulés à la suite de cessions et désaff.				830	()	()	()
. Transférés d'une rubrique à une autre				831	()	()	()
Au terme de l'exercice				832	550.789,68	169.226,52	59.202,77
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.							
(a)+(b)-(c)				833	252.600,93	1.338,14	2.881,77
				Codes	4. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	5. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION							
Au terme de l'exercice précédent				815	37.633,21	40.460,17	
Mutations de l'exercice:							
. Acquisitions, y compris la production immobilisée				816			
. Cessions et désaffectations				817	()	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre				818	()	()	()
Au terme de l'exercice				819	37.633,21	40.460,17	
b) PLUS-VALUES							
Au terme de l'exercice précédent				820			
Mutations de l'exercice:							
. Actées				821			
. Acquis de tiers				822			
. Annulées				823	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre				824	()	()	()
Au terme de l'exercice				825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR							
Au terme de l'exercice précédent				826	37.633,21	37.335,76	
Mutations de l'exercice:							
. Actés				827		2.070,91	
. Repris car excédentaires				828	()	()	()
. Acquis de tiers				829			
. Annulés à la suite de cessions et désaff.				830	()	()	()
. Transférés d'une rubrique à une autre				831	()	()	()
Au terme de l'exercice				832	37.633,21	39.406,67	
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX.							
(a)+(b)-(c)				833		1.053,50	
Dont:							
. Terrains et constructions				250			
. Installations, machines et outillage				251			
. Mobilier et matériel roulant				252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées (rubrique 280)	2. Entreprises avec un lien de participation (rubrique 282)	3. Autres entreprises (rubrique 284)
1. Participations, actions et parts				
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	835	19.362.239,35		
Mutations de l'exercice:				
. Acquisitions	836			
. Cessions et retraits	837	()	()	()
. Transferts d'une rubrique à une autre	838			
Au terme de l'exercice	839	19.362.239,35		
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice:				
. Actées.....	841			
. Acquis de tiers	842			
. Annulées	843	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	846	125.111,86		
Mutations de l'exercice:				
. Actées.....	847			
. Reprises car excédentaires	848	()	()	()
. Acquis de tiers	849			
. Annulées à la suite de cessions et retraits	850	()	()	()
. Transférées d'une rubrique à une autre	851			
Au terme de l'exercice	852	125.111,86		
d) MONTANTS NON APPELES				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice:	854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d).....	856	19.237.127,49		
2. Créances				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857	(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
Mutations de l'exercice:				
. Additions	858			
. Remboursements	859	()	()	()
. Réductions de valeur actées	860	()	()	()
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change	862			
. Autres	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) (en milliers de devises)	
PHARMA BELGIUM SA Rue Carli 17 1140 Bruxelles 14 Belgique 0425.353.116 ordinaires sans mention valeur nominale	3885090	100,00		31/12/2006	EUR	7.473	3.713

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE: AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682	()	()
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	20.176.000,00	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
- Modifications au cours de l'exercice:			
- Au terme de l'exercice	8701	20.176.000,00	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
<i>Actions sans mention de valeur nominale</i>		20.176.000,00	5.596.520
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	4.857.140
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	739.380

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
B. CAPITAL NON LIBERE			
Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872	1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
- ses filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont: - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise:*(suite aux pages suivantes)***IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.

provisions pour litiges divers

Exercice
142.969,60

Suite de la structure de l'actionariat de l'entreprise à la date de clôture de ses comptes (C 13.)

Sur base d'une déclaration de transparence du 09.07.2003, notre actionariat se décompose comme suit:

	nombre	%
- Brugefi Invest Holding S.A.(Lux)	2.314.241	41.35
- OCP SA	2.542.694	45.43

Suite à l'achat des participations de Brugefi Invest à Intercomfina en 2003, le capital de la société BRUGEFI INVEST HOLDING SA est détenu à 100% par le groupe OCP. Le Groupe OCP détient d'une manière directe et indirecte 86.79 % du capital de la société PCB SA

X. ETAT DES DETTES

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES		
		1. échéant dans l'année (rubrique 42)	2. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir
		(rubrique 17)		
Dettes financières	880			
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884			
5. Autres emprunts	885			
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891			

B. DETTES GARANTIES

(comprises dans les rubrique 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) GARANTIES PAR	
		1. les pouvoirs publics belges	2. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
a) Dettes fiscales échues	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	
c) Dettes fiscales estimées	450	

2. Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

a) Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	

3.043,83

XI. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.

Intérêts de Brugefi/Intercomfina

Intérêts de Pharma Belgium SA

Exercice

211.880,88**63.814,89****XII. RESULTATS D'EXPLOITATION**

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET(rubrique 70): ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé**, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont: Subsidés d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086		
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622		
d) Autres frais de personnel	623		
e) Pensions	624		
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		
. reprises	9111	()	()
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112		
. reprises	9113	()	(4.957,95)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	(1.013,19)	()
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	21.259,48	21.130,15
Autres	641/8		
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre effectif d'heures prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes, **ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME**, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

Depenses non admises

Exercice
12.121,97

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE**D. SOURCES DE LATENCES FISCALES**

(dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)

	Codes	Exercice
1. Latences actives	9141	4.043.124,42
- Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	4.043.124,42
2. Latences passives	9144	

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte:

	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	48.649,83	42.254,24
2. par l'entreprise	9146	63.194,59	66.569,58

B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de:

1. précompte professionnel	9147		
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers

Dont:

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	5.701.551,07
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	5.701.551,07

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres**

. Hypothèques:

.. valeur comptable des immeubles grevés

.. montant de l'inscription

. Gage sur fonds de commerce:

.. montant de l'inscription

. Gages sur d'autres actifs:

.. valeur comptable des actifs gagés

. Sûretés constituées sur actifs futurs:

.. montant des actifs en cause

Codes	Exercice	
	pour sûreté de dettes et engagements	
	1. de l'entreprise	2. de tiers
916	252.601,07	
917	3.221.411,83	
918		
919		
920		

Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan**Engagements importants d'acquisition d'immobilisations****Engagements importants de cession d'immobilisations****Marché à terme:**

. Marchandises achetées (à recevoir)

. Marchandises vendues (à livrer)

. Devises achetées (à recevoir)

. Devises vendues (à livrer).....

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées**Litiges importants et autres engagements importants**

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même:

- . montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées
- . bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION voir page C 20.

XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

- A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
- B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
- C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B

- 1. Créances sur les personnes précitées
- 2. Garanties constituées en leur faveur
- 3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502

(suite aux pages suivantes)

- 4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable:
 - aux administrateurs et gérants
 - aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9503	29.000,00
9504	

XX. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES NON EVALUES A LA JUSTE VALEUR

Le cas échéant, estimation de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés non évalués à la juste valeur dans les comptes, avec indications sur la nature et le volume des instruments

Montants

Suite des conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502 (C 19.)

D. LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIE (ILS SONT LIES)

	<i>Codes</i>	<i>Exercice</i>
<i>Emoluments du (des) commissaire(s)</i>	<i>9505</i>	<i>12.710,00 €</i>
<i>Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)</i>		
<i>Autres missions d'attestation</i>	<i>95061</i>	<i>7.500,00 €</i>

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations	925	19.237.127,49	19.237.127,49		
Créances: subordonnées	926	19.237.127,49	19.237.127,49		
autres	927				
	928				
2. CREANCES	929				
A plus d'un an	930				
A un an au plus	931				
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
Actions	933				
Créances	934				
4. DETTES	935	6.899.531,33	6.553.640,24		
A plus d'un an	936				
A un an au plus	937	6.899.531,33	6.553.640,24		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	5.701.551,07	5.701.551,07
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461	212.675,60	156.582,59
Autres charges financières	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES**A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise

- . établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion: oui / ~~non~~¹
 - . n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):
 - a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés: oui / non¹
 - b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : oui / non¹
- Si oui:
- . Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

suite aux pages suivantes

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

- . Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation : ²

OCP SA
RUE GALIEN 2 93587 SAINT OUEN CEDEX France

*L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés
pour l'ensemble le plus petit.
suite aux pages suivantes*

- . Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus ²

OCP SA
RUE GALIEN 2
93587 SAINT OUEN CEDEX
France

¹ Biffer ce qui ne convient pas.

² Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

Suite des information à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune (C 21.)

. Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation:

CELESIO AG

NECKARTALSTRASSE 155 70376 STUTTGART Allemagne

L'entreprise-mère établit et publie des comptes consolidés pour l'ensemble le plus grand.

. Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus:

REGLES D'EVALUATION

ACTIF

Frais d'établissement

Les frais d'augmentation de capital sont activés et amortis sur une période de trois ans.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition et sont portées au bilan pour cette même valeur, déduction faite des amortissements et réductions de valeur y afférents. Les amortissements sont calculés sur base d'un pourcentage de 25%.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition et sont portées au bilan pour cette même valeur déduction faite des amortissements y afférents. Par valeur d'acquisition il faut entendre soit le prix d'acquisition, soit le coût de revient, soit la valeur d'apport. Le prix d'acquisition comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires tels que les impôts non récupérables et les frais de transport.

Les immeubles peuvent être réévalués, sur base d'une détermination de valeur par un expert immobilier lorsque la valeur de ces actifs, déterminée en fonction de leur utilité pour la société, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Si la réévaluation porte sur des immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, la valeur réévaluée fait l'objet d'amortissements.

Les amortissements sont basés sur le plan d'amortissement arrêté par le Conseil d'Administration. Les actifs sont amortis de façon linéaire sur base de leur durée de vie économique attendue, à partir du mois de leur mise en utilisation. Les pourcentages suivants sont d'application.

- Bâtiments (autre que Carli) : 03%
- Bâtiment Carli : 04%
- Bâtiment Carli(2ième partie) : 07%
- Matériel : 15%
- Matériel informatique : 25%
- Mobilier : 10%
- Matériel roulant : 25%

Les constructions à Evere sont érigées sur fond d'autrui faisant l'objet d'un bail emphytéotique dont PCB S.A. et Pharma Belgium S.A. sont sous-locataires et en ont connaissance. Elles font partie d'un ensemble donné en gage au crédit d'investissement qui a été obtenu en vue de leur édification.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition. Ces actifs font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable, justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations sont détenues. Dans la mesure où les réductions de valeur excèdent en fin d'exercice une appréciation actuelle, elles sont totalement ou partiellement reprises.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale et font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est, en tout ou en partie, incertain ou compromis.

Stocks

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition selon le principe FIFO ou à la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice lorsque cette dernière est inférieure. Des réductions de valeur spécifiques sont faites pour tenir compte des stocks à rotation lente ou désuets.

PASSIF

Dettes à plus d'un an ou à un an au plus

Les dettes sont portées au bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont établies en concordance avec les critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

CREANCES ET DETTES EN DEVICES

Les créances et dettes en devises sont converties au cours officiel moyen à la date du bilan. Les différences de change non réalisées sont reprises dans les résultats financiers.

PREPENSIONS

Les prépensions notifiées au personnel sont provisionnées à 100 % selon la formule légale.

Contrôles obligatoires BNB

01/01/2006 - 31/12/2006

Le logiciel n'a pas détecté d'erreurs lors des contrôles obligatoires de la BNB.

Contrôles bilan social BNB

01/01/2006 - 31/12/2006

Le logiciel n'a pas détecté d'erreurs lors des contrôles du bilan social.

Contrôles complémentaires BNB

01/01/2006 - 31/12/2006

Le champ devant contenir le texte du rapport de gestion est vide. Pour compléter ce champ, vous devez préalablement cocher la case "Rapport de gestion" dans l'onglet "Info générale" de la "Fiche signalétique", l'onglet "Rapport de gestion" est alors activé dans la rubrique "Rapports".

Il ne s'agit pas d'un contrôle obligatoire bloquant car le rapport de gestion peut également avoir été introduit dans l'onglet Texte libre ou même, en cas de dépôt sur papier, annexé aux comptes annuels. Veuillez effectuer les vérifications nécessaires.

(Ref. BC080)

Le champ devant contenir le texte du rapport des commissaires est vide. Pour compléter ce champ, vous devez préalablement cocher la case "Rapport des commissaires" dans l'onglet "Info générale" de la "Fiche signalétique", l'onglet "Rapport des commissaires" est alors activé dans la rubrique "Rapports".

Il ne s'agit pas d'un contrôle obligatoire bloquant car le rapport des commissaires peut également avoir été introduit dans l'onglet Texte libre ou même, en cas de dépôt sur papier, annexé aux comptes annuels. Veuillez effectuer les vérifications nécessaires.

(Ref. BC081)

Contrôles additionnels

01/01/2006 - 31/12/2006

**Bien que déclarant des immobilisations financières (28), vous ne mentionnez aucun produit financier résultant d'immobilisations financières (750).
Veuillez vérifier si cela est normal.**

28 > 0 ET 750 >< 0

28 = 19.237.127,49

750 = 0,00

(Ref. AC354)

Etes-vous sûr de n'avoir aucun cautionnement en numéraire (p. ex. caution électricité, eau, secrétariat social ...) ?

285/8 >< 0

285/8 = 0,00

(Ref. AC357)

**Les provisions pour risques et charges mentionnées au compte de résultats (635/7) sont inférieures aux provisions pour pensions (annexe XII.C3.).
Ce contrôle n'est pas pertinent lorsque vous avez procédé à des reprises sur d'autres provisions.**

635/7 >= 635

635/7 = -1.013,19

635 = 0,00

(Ref. AC361)

01/01/2005 - 31/12/2005

Etes-vous certain de n'avoir pas de cautionnements en numéraire (p. ex. caution électricité, eau, secrétariat social, ...) ?

285/8(t-1) >< 0

20/58 = 20.099.392,16

285/8 = 0,00

Contrôles Code des sociétés

01/01/2006 - 31/12/2006

Le bilan fait apparaître une perte reportée pour l'exercice actuel (141). Vous devez justifier dans le rapport de gestion, et en l'absence de rapport de gestion dans l'annexe (à partir de C 25.) l'application des règles comptables de continuité (art. 94-2e alinéa et 96-6e alinéa C.soc).

141 > 0

141 = 8.113.150,23

(Ref. WH001)

Le capital de la société n'est pas encore entièrement libéré et vous déclarez des actions au porteur (8703) à l'annexe VIII (Etat du capital). Les actions restent nominatives tant qu'elles ne sont pas entièrement libérées! Vérifiez si ces actions sont réellement entièrement libérées.

SI 101 > '0' ALORS 8703 = '0'

101 = 0,00

8703 = 739.380,00

(Ref. WH091)